

Province de Québec
Municipalité de Saint-Valère
Lundi 1^{er} mai 2017

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal, tenue lundi le 1^{er} mai 2017 à la salle municipale, de 20 h à 20 h 50.

Sont présents: Mesdames Caroline Pelletier
 Mireille Brûlé
 Messieurs Yannick Trépanier (20 h 04)
 Yvon Martel
 Denis Bergeron
 Marcel Larochelle

La séance est ouverte à 20 h par le maire, monsieur Louis Hébert, qui est le président de l'assemblée. Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de la réunion.

- 108-2017 Lecture et adoption de l'ordre du jour.
Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Denis Bergeron que l'ordre du jour est adopté soit adopté tel que lu avec l'ajout énoncé.
- 109-2017 Adoption du procès-verbal du lundi 3 avril 2017.
Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Denis Bergeron que le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 3 avril 2017 est accepté tel que lu.
- 110-2017 Les Comptes.
Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Marcel Larochelle que les comptes sont acceptés tels que présentés.

Voir la liste des comptes fournisseurs annexée.
- 111-2017 Demande de la CPTAQ (Ferme Thibau).
ATTENDU QUE la Ferme Thibau, par le biais de son mandataire M^e Guy Gagnon, a déposé à la municipalité une demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) le 18 avril 2017, afin d'aliéner le lot 5 180 408 du cadastre du Québec;

ATTENDU QUE monsieur Clément Thibault désire obtenir de la CPTAQ l'autorisation d'exclure de la Ferme Thibau la propriété du 68, rang 11 à Saint-Valère, soit une superficie de 1 474,5 mètres carrés;

ATTENDU QUE la demande est conforme à la réglementation municipale et au schéma d'aménagement de la MRC;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Denis Bergeron que le conseil appuie et autorise la demande d'autorisation à la CPTAQ de la Ferme Thibau pour l'aliénation d'une superficie 1 474,5 mètres carrés, soit la propriété du 68, rang 11 en faveur de monsieur Clément Thibault.
- 112-2017 Demande de contribution Avenue Santé Bois-Francis.
Il est proposé par Caroline Pelletier et appuyé par Marcel Larochelle que le conseil met à l'étude la demande de contribution de l'Avenue Santé Bois-Francis.

113-2017

Résolution d'autorisation pour ClicSécur (Revenu Québec).

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Yannick Trépanier que le conseil autorise monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier à :

- consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en ligne;
- effectuer l'inscription de l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de l'entreprise, y renoncer ou la révoquer, selon le cas;
- effectuer l'inscription de l'entreprise à clicSÉQUR – Entreprises et à Mon dossier pour les entreprises;
- consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, conformément aux conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, que vous pouvez consulter sur le site Internet de Revenu Québec et que vous pouvez accepter.

J'accepte que le ministre du Revenu communique au représentant, par téléphone, en personne, par écrit ou par voie électronique, les renseignements dont il dispose sur l'entreprise et qui sont nécessaires à l'inscription à Mon dossier pour les entreprises ou aux fichiers de Revenu Québec. En conséquence, les administrateurs de la société apposent leur signature relativement aux résolutions mentionnées ci-dessus.

114-2017

Offre de services de Pelouse Expert (tonte du parc).

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Mireille Brûlé que le conseil accepte l'offre de services accordée à Pelouse Expert EB pour un montant de 6 273 \$ plus les taxes applicables pour la tonte de la pelouse du parc et du centre administratif ainsi que le terrain soccer pour l'année 2017. Le Conseil autorise le maire monsieur Louis Hébert et le directeur général et secrétaire-trésorier monsieur Jocelyn Jutras à signer le contrat.

115-2017

Assemblée générale du Réseau Biblio le vendredi 2 juin 2017.

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Marcel Larochelle que le conseil autorise les dépenses pour les membres du conseil qui désirent assister à l'Assemblée générale du Réseau Biblio, le vendredi 2 juin 2017.

116-2017

Autorisation dépenses advenant bâtisse.

Il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par Denis Bergeron que le conseil autorise les avenants suivants : E-05 installation prise de courant divers au montant de 1 986,82 \$, E-06 prise de courant réfrigérateur au montant de 347,88 \$, DM-A04 (13) modification colombage et plafond contreplaqué traité au montant de 4 409,05 \$, sous protêt : DM-A07 modification descente d'escalier au montant de 2 667,65 \$, S-04 modification niveau et parcours trottoir au montant de 3 791,03 \$, S-05 révision # 1 modification fondation trottoir et devant descente sous-sol au montant de 1 134,94 \$, E-07 panneau contrôle et installation au montant de 1 936 \$ et E-04 refaire branchement souterrain au montant de 3 261,70 \$. Le montant total des avenants accepté est de 6 743,75 \$ et sous-protêt au montant de 12 791,32 \$ tous les avenants sont avant taxes.

- 117-2017 Autorisation atelier de formation Infotech.
Il est proposé par Mireille Brûlé et appuyé par Caroline Pelletier que le conseil autorise les dépenses de monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier à participer à l'atelier de formation Infotech. Les coûts d'inscription sont de 230 \$ plus taxes, le 25 mai 2017 à Drummondville.
- 118-2017 Lettre de démission Monique Drouin.
Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Yvon Martel que le conseil accepte la démission de madame Monique Drouin au poste d'adjointe administrative au bureau municipal. La démission prendra effet le 14 juin 2017.
- 119-2017 Engagement inspecteur en bâtiment et environnement MRC.
Il est proposé par Mireille Brûlé et appuyé par Caroline Pelletier que le conseil accepte l'offre de services et les conditions de la MRC d'Arthabaska pour fournir un inspecteur en bâtiment et environnement selon l'offre de services. Le conseil autorise le maire monsieur Louis Hébert et le directeur général monsieur Jocelyn Jutras, à signer l'offre de services avec la MRC d'Arthabaska afin de fournir le service d'un inspecteur en bâtiment.
- 120-2017 Engagement adjointe administrative.
Il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par Marcel Larochelle que le conseil autorise l'engagement de madame Julie Lamontagne. Elle rentrera en poste le 8 mai 2017 comme adjointe administrative. Le taux horaire sera de 17 \$ de l'heure et sa semaine de travail sera de 33,5 heures.
- 121-2017 Politique salariale.
Il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par Mireille Brûlé que le conseil met à l'étude le dossier de la politique salariale.
- 122-2017 Autorisation de conférence à l'amiable dossier rang 11, secteur village.
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Yvon Martel que le conseil mandate le maire, monsieur Louis Hébert ainsi que le directeur général et secrétaire, monsieur Jocelyn Jutras pour participer à la conférence à l'amiable dans le dossier du rang 11, secteur village afin de négocier une entente.
- 123-2017 Demande de contribution du Comité Action 2017.
Il est proposé par Mireille Brûlé et appuyé par Marcel Larochelle que le conseil autorise l'octroi d'une aide financière de 500 \$ pour l'« Auto-Expo » organisé par le comité Action communautaire de Saint-Valère.
- 124-2017 Fête des voisins.
Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Denis Bergeron que le conseil autorise les dépenses pour un montant de 2 500 \$ et les demandes de commandites pour la tenue de la Fête des voisins 2017. Pour souligner l'arrivée des nouveaux propriétaires résidants à Saint-Valère, ceux-ci seront invités par la municipalité gratuitement. Le tout se tiendra, comme l'an dernier, durant la Fête des voisins qui aura lieu le 10 juin 2017 au parc municipal.
- 125-2017 Engagement pour les emplois d'été.
Il est proposé par Mireille Brûlé et appuyé par Denis Bergeron que le conseil autorise monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier à procéder à l'embauche de 3 personnes dont 2 étudiants pour le camp de jour, saison d'été. Le conseil autorise messieurs le maire Louis Hébert et le directeur général monsieur Jocelyn Jutras, à signer le contrat d'engagement pour les emplois d'été.

126-2017

Demande d'intervention du cours d'eau Lucien Vigneault.

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Mireille Brûlé que le conseil autorise le dépôt de la demande de nettoyage du cours d'eau Lucien Vigneault, fait par monsieur Marcel Larochelle ainsi que le transfert à la MRC d'Arthabaska de ladite demande. L'acte de répartition sera fait par bassin versant.

127-2017

Demande de chenil, 522, route 161.

ATTENDU QUE monsieur Éric Croteau a déposé au conseil une demande pour l'exploitation d'un chenil pour 3 chiens de race Berger Allemand;

ATTENDU QUE monsieur Éric Croteau désire établir son chenil au 522, route 161 sur le lot 5 180 431 du cadastre;

ATTENDU QUE la municipalité a délégué sa compétence à la SPAA concernant la gestion des plaintes et des licences des animaux domestiques;

ATTENDU QUE monsieur Éric Croteau devra se conformer aux règlements de la municipalité, de la SPAA et du provincial en vigueur sur le territoire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Yvon Martel que le Conseil autorise l'exploitation d'un chenil pour l'année 2017, soit pour 3 chiens de race Berger Allemand pour l'année 2017 à monsieur Éric Croteau et ce, aux conditions suivantes :

QUE monsieur Éric Croteau devra se procurer une licence annuelle pour chacun des chiens dont il est propriétaire. Ces licences sont disponibles au bureau de la SPAA;

QUE monsieur Éric Croteau devra faire une demande de renouvellement à chaque année avant le 31 mars;

QUE l'autorisation sera acceptée après avoir eu une recommandation de la responsable de la SPAA qui confirme la conformité de l'installation ainsi que les réglementations;

QUE monsieur Éric Croteau devra se conformer à toute nouvelle réglementation de la municipalité et de la SPAA, le cas échéant;

Qu'à la suite d'une plainte, Monsieur Croteau devra régler le problème dans les 3 jours suivants l'avertissement de la SPAA;

QU'à défaut par Monsieur Croteau de respecter l'une ou l'autre des conditions ci-dessus mentionnées, la présente autorisation sera automatiquement annulée.

128-2017

Demande de soumissions professionnelles sur invitation pour zone inondable afin de produire un modèle hydrodynamique numérique 2D.

Il est proposé par Yannick Trépanier et appuyé par Marcel Larochelle que le conseil demande des soumissions sur invitation pour un service professionnel par pondération pour la zone inondable, afin de produire un modèle hydrodynamique numérique 2D qui permet de tenir compte du laminage associé au débordement de la rivière Bulstrode. Le conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jocelyn Jutras, à inviter les soumissionnaires appropriés. Les soumissions devront être cachetées et expédiées par courrier recommandé ou être remises en main propre au directeur général et secrétaire-trésorier et porter la mention « **Offre de services professionnels de firme d'ingénieurs-conseils pour la production d'un modèle 2D** » et ce, au plus tard le mardi 13 juin 2017 à 10 h 30 au bureau municipal, sis au 2, rue du Parc à Saint-Valère. Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour au même endroit à 10 h 31 et seront étudiées à l'assemblée extraordinaire du conseil du lundi 19 juin 2017.

- 128-2017 Demande de soumissions professionnelles sur invitation pour zone inondable afin de produire un modèle hydrodynamique numérique 2D. (suite)
QUE le conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier monsieur Jocelyn Jutras à former un comité constitué de 3 personnes pour faire le processus de sélection.
- 129-2017 Autorisation contrat de soutien avec la compagnie Infotech.
Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Yvon Martel que le conseil autorise le montant de 5 485 \$ plus les taxes applicables pour l'année 2017-2018 pour le contrat de soutien avec la compagnie Infotech, logiciel SYGEM, sur les 3 postes du bureau municipal.
- 130-2017 Demande de monsieur Michel Fortier.
Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Caroline Pelletier que le conseil met à l'étude la contre-offre de monsieur Michel Fortier du 28 avril 2017, soit l'achat des terrains lots 5 182 251 et 5 182 254.
- 131-2017 Autorisation d'engagement de personnel (temps partiel) en voirie pour la saison d'été.
Il est proposé par Caroline Pelletier et appuyé par Mireille Brûlé que le conseil autorise monsieur Yvan Verville, inspecteur de la voirie à faire l'engagement d'une personne à temps partiel pour une période d'un à deux mois pour la saison estivale.
- 132-2017 Demande de contribution pour le Grand McDon.
Il est proposé par Mireille Brûlé et appuyé par Yvon Martel que le conseil offre un don de 100 \$ pour le Grand McDon organisé par McDonald's.

Dépôt du rapport financier comparatif pour l'année en cour jusqu'au 31 mai 2017.

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions suivantes:

110-2017,112-2017, 114-2017, 115-2017, 116-2017, 117-2017, 119-2017,
120-2017,122-2017, 123-2017, 124-2017, 125-2017, 128-2017, 129-2017,
131-2017,132-2017.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 1^{er} jour du mois de mai deux mille dix-sept.

Le directeur général
et secrétaire-trésorier,

Jocelyn Jutras

133-2017

Clôture de la séance.

Il est proposé à 20 h 50 par Caroline Pelletier que la séance est levée.

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent et est en accord.
En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

Louis Hébert
Maire

Louis Hébert
Maire

Jocelyn Jutras,
Directeur général
et secrétaire-trésorier